

Contrat d'engagement 'Légumes'

Le contrat est passé entre l'entreprise de production Terre Activ' et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en légumes durant l'année d'abonnement 2022-2023.

Entre Terre Activ'

Et l'adhérent

Adresse

.....

Tél

Mail

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

Engagements du maraîcher partenaire :

- distribuer chaque semaine durant l'abonnement des produits de qualité, frais, de saison et de sa ferme (des produits des producteurs partenaires sont présents dans le panier Légumes en hiver quand les stocks de ces produits sont épuisés dans l'entreprise, pour pallier aux manques de surfaces irrigables).
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.
- mettre en œuvre un système de production robuste face aux aléas de production
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- adopter des pratiques et des méthodes respectueuses des sols, de la biodiversité et de l'environnement, conformément, à minima, au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Engagements de l'adhérent :

- adhérer au Collectif Potager de Ingwiller-Wimmenau, association partenaire du producteur et être à jour de cotisation.
- s'abonner au panier hebdomadaire parmi les choix proposés ci-après.
- partager les risques liés aux aléas de production
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier. L'adhérent s'engage également à prévenir d'avance la personne qui assure la distribution que son panier sera chercher par une tierce personne ou à défaut qu'il pourra être partagé entre les autres adhérents.
- veiller au bon fonctionnement de la distribution (prévoir caisses ou sacs pour les légumes)
- participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Dates et horaires des distributions hebdomadaires : vendredi de 17h30 à 18h15

Lieu : Préau de l'école élémentaire à Wimmenau

Choix de l'abonnement :

Saison	Printemps		Eté		Automne-hiver		
Période	22 avril au 1er juillet 2022		8 juillet au 30 septembre 2022		7 octobre 2022 au 31 mars 2023		
Nombre de paniers	11 paniers à 15,90€		13 paniers à 15,90€		26 paniers à 15,90€		
Coût de la saison d'abonnement	174,90 €		206,70 €		413,40 €		Coût total de l'abonnement
L'adhérent coche la/les saison(s) d'abonnement (panier ou demi-panier)	1/2	1	1/2	1	1/2	1	

Choix de la modalité et du moyen de paiement :

Saison	Modalité de paiement de l'abonnement	Coût en Euros	Date de règlement	Moyen de paiement	
				Chèque	Virement bancaire (voir RIB au bas de la page)
Printemps	Totalité	174,90	01/05/22		
	Mensualités	87,45	01/05/22		
		87,45	01/06/22		
Eté	Totalité	206,70	01/07/22		
	Mensualités	68,90	01/07/22		
		68,90	01/08/22		
		68,90	01/09/22		
Automne-hiver	Totalité	413,40	01/10/22		
	Mensualités	68,90	01/10/22		
		68,90	01/11/22		
		68,90	01/12/22		
		68,90	01/01/23		
		68,90	01/02/23		
		68,90	01/03/23		
Complète	Totalité	795	01/05/22		
	En 12 mensualités	66,25	De mai 2022 à avril 2023		

Fait à

Le

Nom et signature de l'adhérent

Nom et signature du producteur

**Contact producteur : jean.becker83@wanadoo.fr
Jean Becker 24 route de Haguenau 67340 Ingwiller et 06 74 32 46 19**



**IBAN : FR76 1470 7500 6531 8216 0744 287
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ**